Demandez Tous
LE
BOCK
MEYERBEER
35, Rue Meyerbeer
ROUBAIX
Téléphone 421 et 2471

72e Année. — N° 4 Le numéro : 25 centimes MARDI 4 JANVIER 1927.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS......... Nord et limitrophes......... 3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00 — France et Belgique......... » 23.00 ; » 43.00 ; » 80.00

ABONNEMENTS REDACTION - ANNONCES : ROUBAIX....... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6. — TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37. — LILLE........... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. — Chèque postaux 87 Lille

BILLET PARISIEN

La politique étrangère du Gouvernement

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 3 JANVIER (MINUIT).

La session parlementaire qui suivra le 11 janvier nous réservera-t-elle des surprises? Elle nous fournira, à tout le moins, l'occasion d'intéressantes séances.

D'une interview donnée par M. Briand à l'un de nos confrères, il résulte que M. le ministre des Affaires étrangères demandera aux Chambres de se prononcer sur la politique extérieure du Gouvernement.

Avec le recul de plus d'une année, chacun est à même aujourd'hui de se faire une opinion sur le traité de Locarno et ses conséquences. Libre à tous de mettre en regard les avantages et les inconvénients de la politique de rapprochement franco-allemand que nous ne cessons de pratiquer depuis octobre 1925.

Faut-il persévérer dans la voie qui a été ouverte alors, ou bien, sans changer la direction même de notre politique, devons-nous souffler un peu et voir venir? Faut-il, en un mot, renvoyer à plus tard l'examen de certaines revendications allemandes, formulées au nom de l'esprit de Locarno?

Telles sont les questions que M. Briand voudrait poser aux Chambres pour qu'elles puissent y répondre avec toute la clarté désirable.

Rien, somme toute, n'est plus légitime que le désir de M. le ministre des Affaires étrangères. Des objections sont faites à la politique qu'il poursuit; ces objections ont leur valeur; qu'on les discute donc au grand jour d'un débat public. Si M. Briand donne — comme c'est probable — des raisons valables en faveur de la politique de Locarno, il en aura une autorité renforcée auprès de l'étranger.

Une pareille discussion aurait un autre mérite: elle dissiperait un malaise qu'il est impossible de nier.

Des bruits fâcheux — et d'ailleurs régulièrement démentis — circulent sur les divergences de vues qui existeraient au sein du Cabinet sur nos méthodes de politique extérieure.

Le petit jeu consistant à opposer les uns aux autres les membres du Gouvernement est actuellement pratiqué avec faveur dans les milieux qui se disent renseignés sur les secrets des dieux.

Ces pratiques, à la longue, pourraient avoir leurs dangers. Les déclarations de M. Poincaré faites à la tribune de la Chambre ou du Sénat y couperaient court. La position du Ministère d'Union nationale en serait rendue plus solide et, par conséquent, l'achèvement du redressement financier en deviendrait lui-même plus facile.

M. Briand n'aurait certainement pas exprimé à un journaliste son intention de soulever ce débat, s'il ne s'était pas mis d'accord, au préalable, avec M. Poincaré. Si un désaccord subsiste entre le chef du Gouvernement et son ministre, ce n'est pas en public que M. Briand voudrait vider le différend.

Un procédé aussi invraisemblable préluderait à une crise ministérielle qui ne profiterait à personne. M. le ministre des Affaires étrangères a trop de sagesse et de patriotisme pour ne pas s'en rendre compte.

R...

LES CHANGES

	VENDREDI	MARDI
LIVRE	122.76	122.83
DOLLAR	25.285	25.315
BELGIQUE ...	351.25	352.75
	(100 belgas)	

LA SECURITÉ FRANÇAISE MENACÉE

LES CONSÉQUENCES DE L'ÉVACUATION ANTICIPÉE DE LA RHÉNANIE

UNE LETTRE A M. CLEMENCEAU

Sous ce titre, l' « Echo de Paris » ouvre une enquête qu'il aurait voulu faire commencer par l'avis du «chef du Gouvernement de la Victoire». Ainsi sollicité, M. Georges Clemenceau adresse à notre confrère la lettre suivante qui, écrit M. André Péronneau, « permet de découvrir, malgré la volonté de silence, l'inquiétude et la tristesse de sa pensée »:

Paris, 31 décembre 1926.

Monsieur et cher confrère,

Je vous remercie bien cordialement de votre aimable lettre en vous exprimant le regret de ne pouvoir déférer à votre désir.

Je suis d'un temps où les journalistes donnaient leur opinion au public au lieu de la lui demander.

D'ailleurs, si je croyais, dans les cruelles circonstances que nous traversons, pouvoir dire « utilement » quelque chose, je n'attendrais pas d'en être sollicité. Je me suis trouvé dans ce cas. Il n'y a pas longtemps.

Enfin, je m'attache beaucoup moins à ce que les hommes « disent » qu'à ce qu'ils « font ». Excusez cette opinion d'un mort qui a vu passer son enterrement.

Prière d'agréer pour vous et votre aimable directeur, mes sentiments les plus distingués.

Clemenceau

LE VICE-CONSUL DE BELGIQUE A ROUEN ET SA FEMME GRIÈVEMENT BRULÉS PAR UNE EXPLOSION DE GAZ

Rome, 3 janvier. — M. Peters, vice-consul de Belgique, demeurant route de Lyon, se trouvait hier après-midi, à 3 heures, dans la salle de bains, au premier étage, et nettoyait une fourrure avec du gaz homogène, quand une explosion s'est produite, endommageant sérieusement la pièce et brûlant grièvement aux mains M. Peters et sa femme.

Des voisins accourus au bruit de l'explosion ont transporté les deux blessés dans une maison voisine. Un commencement d'incendie s'était déclaré, qui a été éteint par les sapeurs-pompiers.

LE DIAMANT NOIR DE NAPOLEON Ier DISPARAIT A ROME

Rome, 3 janvier. — La comtesse Moscenni-Faina portait toujours sur elle un diamant noir d'une grande valeur qui avait appartenu à Napoléon Ier. Ce bijou lui a été dérobé dans des conditions assez mystérieuses au cours d'un voyage en automobile à Pérouse.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Un discours de M. Millerand devant les délégués sénatoriaux

Paris, 3 janvier. — M. Alexandre Millerand, ancien président de la République, sénateur sortant, a exposé, ce soir, devant de nombreux délégués sénatoriaux, les conditions dans lesquelles il a exercé son mandat et la politique qu'il entend poursuivre s'il est réélu.

Après la victoire, a dit notamment M. Millerand, il s'agissait de faire une politique digne de la France, et de poursuivre l'union qui nous avait fait gagner la guerre.

Un Cabinet d'union

M. Millerand a rappelé que le Cabinet qu'il forma, réalisa cette union pendant les dix mois de sa durée: aucun dissentiment ne s'éleva entre les ministres républicains pour l'application de ce programme dont les principaux points étaient la reprise des relations avec le Vatican la répression de la grève révolutionnaire de 1920 et l'envoi de renforts à la Pologne.

La reprise des relations avec le Vatican a été un acte symbolique de la volonté de concorde entre tous les citoyens et le cartel a été obligé de continuer cette politique malgré la position contraire qu'il avait prise.

La réforme administrative

M. Millerand a ensuite exposé la nécessité d'une réforme administrative et à ce sujet, il félicite le gouvernement actuel de donner les premiers coups de pioche dans la vieille machine administrative.

L'orateur a énuméré toutes les réformes sociales qu'il se fait l'honneur d'avoir fait voter. Il a préconisé, notamment, le sursalaire familial, la guerre aux taudis, la réalisation d'un premier schéma d'assurances sociales analogues à celles qui fonctionnent en Alsace.

Le discours de Saint-Mandé

M. Millerand, faisant allusion au discours de Saint-Mandé qu'il a prononcé comme socialiste, a fait remarquer qu'il y avait dans ce discours, dont beaucoup de personnes parlent sans le connaître, trois parties.

Sur les deux premières, a ajouté M. Millerand, l'expérience m'a fait changer d'avis. Je ne disais pas comme certains l'ont prétendu, qu'il faut substituer la propriété collective à la propriété industrielle. Je disais que la propriété collective se substituait à l'autre; je constatais un fait. Eh bien, non, ce n'est pas un fait.

La révolution russe est une expérience « a contrario ». L'expérience m'a appris aussi à savoir ce que valait l'idée du collectivisme d'Etat substitué à cette propriété collective et j'ai pu constater qu'il était impossible à l'Etat de prendre les initiatives et les responsabilités que doivent prendre les commerçants et les industriels.

Il y avait dans le discours de Saint-Mandé une troisième idée à laquelle je n'ai pas renoncé, mais je n'ai pas été assez heureux pour y rallier mes camarades de route. Je disais: les socialistes doivent être avant tout des patriotes, et depuis toujours, je déclarais que les socialistes devaient prendre la responsabilité de voter les crédits nécessaires à la défense nationale.

La politique extérieure — Le rapprochement franco-allemand

M. Millerand traitant les questions de politique extérieure, a proclamé que celle-ci doit avoir pour objet de consolider tous les instruments de paix; il n'a jamais perdu l'occasion de rendre hommage aux services rendus par la Société des Nations.

M. Millerand a dit que nul plus que lui n'était partisan du rapprochement franco-allemand; mais encore faut-il que non seulement la France mais aussi ses alliées, soient à l'abri de toute agression. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que dans le traité de Versailles, a été insérée la clause précisant que pendant 15 ans nous demeurerions sur le Rhin. C'est pourquoi il est impossible de parler aujourd'hui, neuf ans avant la date fixé pour l'évacuation de la Rhénanie.

Les dettes interalliées

M. Millerand parlant de la question des dettes interalliées a affirmé que la France ne pourrait pas mettre sa signature au bas de l'accord avec les Etats-Unis avant d'être certaine de pouvoir tenir ses engagements. L'accord tel qu'il est soumis aux Chambres, contient une clause aux terme de laquelle la France pourrait avoir à payer à ses alliés plus qu'elle n'a reçu de l'Allemagne, alors qu'elle a réduit sa créance sur l'Allemagne par suite de l'intervention de ses alliés; une telle clause est donc impossible.

Une candidature d'Union nationale républicaine

Au moment où l'Italie s'est réveillée, ses hommes d'Etat ont dit: « Italia fara da se ». Nous pouvons dire aussi que la France se relèvera d'elle-même; elle vient depuis six mois d'en faire une expérience décisive. Le pays veut, par ses propres forces, restaurer ses finances et son économie nationale, mais à une condition, c'est que l'on maintienne l'union.

Parce qu'un gouvernement s'était constitué sous le vocable de l'Union nationale, le franc s'est relevé de cent points en 100 jours. Mais prenez garde, le relèvement est la preuve de la fragilité de la confiance et du crédit et il ne faudrait pas risquer de le défaire.

Ma candidature, a conclu M. Millerand, n'a qu'une signification: c'est une candidature d'Union républicaine nationale. Aucune considération personnelle quelle qu'elle soit, ne pèsera sur mes actes. Jusqu'au 9 janvier, je combattrai pour le triomphe de cette politique à laquelle je suis attaché de toutes mes forces, parce que inséparable, selon moi, du relèvement économique et de la grandeur de la France.

Le discours de M. Millerand a été applaudi unanimement par ses amis politiques.

Trente-sept députés candidats

Paris, 3 janvier. — On est fixé aujourd'hui sur le nombre définitif des députés qui sont candidats aux élections sénatoriales.

Ce nombre s'élève à 37 pour les 109 sièges devant être pourvus de titulaires au 9 janvier prochain dont 107 de la série renouvelable, et 2 vacants dans les séries non sortantes. Sur les 37 candidats, 12 sont socialistes.

Voici la liste complète des 37 députés en question:

Orne. — M. Dariac.
Pas-de-Calais. — MM. Victor Morel, Basly, C. Bernard.
Puy-de-Dôme. — MM. Huguet, Marrou.
Basses-Pyrénées. — MM. Léon Bérard, et Garat.
Pyrénées-Orientales. — MM. Dalbiez, et Payra.
Bas-Rhin. — MM. l'abbé Muller, Peirotes.
Haut-Rhin. — M. Paul Jourdain.
Rhône. — M. Bender.
Saône-et-Loire. — MM. Théobretin, Boain.
Sarthe. — M. Breteau.
Seine. — MM. Pierre Laval, Voilin, Auray.
Seine-Inférieure. — MM. Paul Bignon, Tilloy.
Seine-et-Marne. — M. Tréveu.
Seine-et-Oise. — MM. Amodru, Leredu, Dalimier, Goust.
Deux-Sèvres. — M. Goirand.
Somme. — M. Ternois.
Tarn. — M. Sizaire.
Tarn-et-Garonne. — MM. Delthil, Puis, Capgras.
Vaucluse. — M. Gros.
Vienne. — MM. Raoul Péret, Victor Poret.
Meurthe-et-Moselle. — (Siège vacant). M. Guy de Wendel.

NOTRE POLITIQUE EXTÉRIEURE

Interviews de M. Briand

Paris, 3 janvier. — Le « Journal » publie, sous la signature de M. Fernand Hauser, une interview que lui a accordée M. Briand, sur le développement de la politique poursuivie par le ministre des Affaires étrangères.

M. Briand a rappelé tout d'abord que les premières bases du système de paix qu'il a voulu instaurer ont été posées à Cannes.

A la conférence de Gênes, qui devait suivre, a-t-il dit, on ne pouvait être admis sans avoir signé une déclaration formelle de non-agression. Vous savez ce qui est arrivé. Ne récriminons pas... Ecartons les questions de personne. Ne nous demandons pas si nous avons eu raison et si d'autres ont eu tort; il est des circonstances qui sont plus fortes que les hommes. Il est des idées qui, n'étant pas arrivées à un certain moment, à un degré de maturité suffisante, paraissent prématurées. Peut-être le sont-elles, en effet, alors. Mais elles mûrissent, et ce qui n'était pas possible à une certaine époque, le devient plus tard. Il ne s'agit que d'attendre.

Abordant ensuite la politique de Locarno, M. Briand l'a définie ainsi:

C'est la constitution d'un groupement de puissances jadis en guerre les unes contre les autres et qui, associées maintenant dans la Société des Nations s'engagent à ne jamais recourir aux armes avant que la Société ait arbitré le différend.

Eh bien, dans ces conditions, n'y a-t-il pas de grandes chances pour que la guerre soit écartée? Moi, j'estime qu'un tel système offre, quoi qu'on dise, de solides garanties de paix.

Sur une question posée par M. Fernand Hauser concernant le rapprochement franco-allemand, M. Briand a rappelé les incidents de Landau, qui ont pris fin dès que la mesure de grâce a été prise par la France et il a insisté sur le fait qu'il est nécessaire qu'un débat s'institue à la Chambre, dès la rentrée, sur la politique française à l'égard de l'Allemagne.

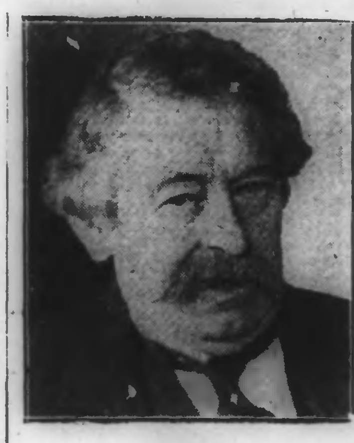

M. BRIAND

L'heure est venue, a-t-il ajouté, de prendre devant le pays toutes ses responsabilités. J'espère que ceux qui sont contre Locarno diront ce qu'ils opposent à nos conceptions.

M. Briand a tenu à préciser qu'à Genève, il n'avait jamais eu de désaccord avec ses collaborateurs, pas plus avec M. Berthelot qu'avec M. Seydoux, et il a qualifié de fantaisiste le bruit selon lequel il aurait eu un différend avec le président du Conseil.

Le ministre des Affaires étrangères est convaincu qu'il y a maintenant une détente en Europe et qu'en cas de conflits internationaux, le Conseil de la Société des Nations pourrait se réunir très rapidement pour les examiner. Il est convaincu que si un pareil système avait existé en 1914, il n'y aurait pas eu de guerre avec l'Allemagne.

Après avoir répété que l'esprit pacifique progresse en Europe, et pris pour exemple la France et l'Allemagne qui collaborent déjà sur bien des terrains, M. Briand a dit en terminant:

Voyez-vous, pour avoir la paix, il ne suffit pas d'en parler, de proclamer à tout propos qu'on la désire. Il faut la vouloir fortement et l'organiser. Cela n'empêche du reste pas de prendre toutes les précautions voulues.

Croyez bien que je n'en néglige aucune. Quant à la politique de Locarno, en dehors d'elle il n'y a rien que crainte d'une guerre possible. Si, en effet, deux grands peuples comme la France et l'Allemagne doivent, demain continuer à se dresser l'un contre l'autre, qu'arrivera-t-il? Fatalement un conflit. Une politique qui pourrait conduire à un tel résultat je ne la ferai pas. Elle me fait horreur.

***

D'autre part, M. Briand a déclaré au « Matin »:

Il y a, je le sais, des esprits chagrins qui ne se plaisent que dans les noires prophéties. Non seulement ils voient tout à travers leur pessimisme naturel, mais encore ils présentent aux autres les événements sous l'aspect le plus sinistre, comme ces poisons dont la particularité est de répandre une encre épaisse dans leur sillage, à la moindre émotion qu'ils ressentent. Au risque de m'exposer à leurs sarcasmes, qui déjà ne me sont point épargnés, je persiste à considérer que l'année 1926 a construit en Europe une armature de paix que les incidents de la vie des peuples ébranlent de temps à autre d'une façon inquiétante, mais qui, malgré tout, constitue contre le risque de guerre un instrument d'une solidité appréciable.

En résumé, conclut M. Briand, bien que certains indices préoccupants méritent d'être suivis avec la plus grande attention, je crois que la paix pousse des racines de plus en plus profondes dans tous les peuples. Quoi qu'on fasse pour troubler notre opinion publique, le peuple français est nettement orienté vers le maintien de la paix. Cela ne veut pas dire qu'il veuille la rechercher aveuglément et en abandonnant les précautions qu'un grand pays ne peut en aucun cas négliger. Mais, après tout, le seul moyen de réaliser un aussi vaste dessein, c'est là la pensée maîtresse de la politique de la paix que je continuerai à pratiquer de toutes mes forces aussi longtemps que j'aurai la responsabilité de diriger les relations de la France avec les autres nations.

DRAME SANGLANT A AUBY

Un Egyptien tue une femme d'un coup de revolver et blesse mortellement un Arabe qui lui reprochait son crime

La commune d'Auby, près de Douai, a de nouveau été le théâtre d'un drame sanglant, au cours de la nuit de dimanche à lundi. C'est, comme presque toujours, dans le monde hétéroclyte qui pullule dans la région des mines que le crime s'est produit. L'auteur est un Arabe égyptien, sujet anglais, et la victime, encore que d'origine française, vivait dans ce milieu cosmopolite où elle s'était fait une réputation particulière. On doit regretter qu'un autre Arabe, qui reprochait au meurtrier son crime, ait été lui-même victime du forcené et qu'il paiera, vraisemblablement de sa vie, son intervention très compréhensible. Voici, au surplus, dans quelles circonstances le drame s'est déroulé:

Le café « Margot »

L'Arabe Kirredine tient, rue Jean-Jaurès, à Auby, une cantine-auberge qui sert de refuge à bon nombre de ses coreligionnaires. Parmi ses pensionnaires il comptait un Egyptien, Ab Derrhaman Nasal, sujet anglais, né à Aden, en 1898.

Kirredine tient également un débit attenant à son auberge et situé entre la rue Jean-Jaurès et le canal. Ce débit a pour enseigne « Café Margot ».

Depuis quelques jours, à l'occasion des fêtes de Noël et du nouvel An surtout, on ne cessait de se livrer aux gracieux ébats de la danse dans l'établissement, et la reine Margot ne dédaignait pas d'accorder une valse ou un fox-trott à quelques habitués du café.

L'Egyptien Ab Derrhaman Nasal, qui avait obtenu les faveurs de reine Margot, voyait d'un mauvais œil son amie prendre plaisir à la danse. D'un caractère très violent et jaloux, il lui avait au passage, tandis qu'elle virevoltait au bras d'un svelte cavalier, adressé quelques sévères reproches.

« Tu n'oserais pas me tuer! »

Dans la soirée de dimanche, l'Egyptien se montra particulièrement irrité. On eut dit qu'il se trouvait au paroxysme de la jalousie. S'approchant de son amie, il lui intima l'ordre de cesser la danse et lui commanda de le suivre.

Margot se rendit avec Ab Derrhaman Nasal dans l'estaminet tenu par son gendre et, là, une discussion violente éclata entre l'homme et la femme.

Un instant après, les deux amis se rendaient dans une pièce voisine, où la dispute continua sur un ton d'exaspération extrêmement violent. C'est là que devait se dérouler la scène tragique.

Au cours de la discussion, Ab Derrhaman sortit un revolver de sa poche. Voulait-il simplement faire peur à son amie? Celle-ci qui ne le craignait pas, au moins apparemment, le brava. L'Egyptien la menaça et la mit en joue. Margot se planta debout devant lui et lui déclara farouchement: « Tu n'oserais pas me tuer! » Et, tout aussitôt, elle ouvrait la bouche toute grande.

L'Egyptien approcha de la bouche de Margot son arme, un gros browning Liberty de 9 millimètres, et il tira, faisant éclater la cervelle de sa victime.

Une seconde victime

En descendant tout couvert de sang, le meurtrier rencontra un de ses compatriotes, Bouterfas Bachir, qui lui reprocha son crime.

Pour toute réponse, Ab Derrhaman tira une seconde balle sur Bachir, qui fut atteint près de l'œil. Le projectile ressortit de l'autre côté de la tête. Le malheureux s'écroula, mortellement atteint.

Le forcené déchargea une troisième fois son arme contre un autre Arabe qui, fort heureusement, ne fut pas atteint.

Arrestation du meurtrier

Quelques instants plus tard, le docteur Caron, que l'on avait mandé en toute hâte, venait constater le décès de Marguerite Motte et ordonnait le transfert immédiat à l'Hôtel-Dieu, de Bachir, dont il jugeait l'état désespéré.

Deux gendarmes, justement en tournée de nuit sur le territoire d'Auby, ne tardaient pas à être prévenus du crime. Avant minuit, ils étaient sur place et demandaient au tenancier Kerreddine où s'était réfugié le meurtrier.

On apprit que l'Egyptien s'était enfermé dans une des chambres de l'établissement. Le logeur enfonça la porte d'un coup de pied, tandis que les gendarmes, revolver au poing, se tenaient de chaque côté.

Ab Derrhaman jeta alors son browning et se laissa arrêter sans résistance. Il est gardé à vue à la gendarmerie de Dorignies.

Le Parquet de Douai s'est rendu à Auby au cours de l'après-midi de lundi.

La descente du Parquet

Dès lundi après-midi, le Parquet de Douai s'est rendu à Auby, où les magistrats reconstituèrent aisément le crime.

Le procureur de la République Follin s'est efforcé de rechercher si le meurtre était prémédité.

Le browning dont s'est servi Abderrahman est absolument neuf et les pensionnaires de la cantine ont déclaré que le meurtrier était allé l'acheter en Belgique, il y a cinq jours. L'Egyptien prétend, au contraire, que cette arme lui a été prêtée par un coreligionnaire.

L'enquête ne manquera pas d'élucider ce point.

L'état du blessé

Lundi, dans la soirée, on apprenait que le blessé, Pouterfas Bachir, dont on espère sauver la vie, reste dans un état grave.

Les versements de la France à l'Angleterre sont effectués régulièrement

Paris, 3 janvier. — L'Agence Havas publie l'information suivante:

« L' « Observer » écrit que la promesse faite par la France d'effectuer un versement minimum, au sujet de sa dette, pendant l'année courante n'a pas été tenue. M. Churchill aurait dernièrement entretenu M. Poincaré de la question, mais sans succès.

» Cette information, publiée hier à Londres, est dénuée de tout fondement. Le Trésor français, conformément à l'accord provisoire passé au printemps dernier, remettra le 15 mars prochain, à la Trésorerie britannique, la somme de 21 millions de livres sterling prévue par cet accord, comme il a déjà été effectué, le 15 septembre dernier, un premier versement de 21 millions de livres sterling. »

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL PRUSSIEN

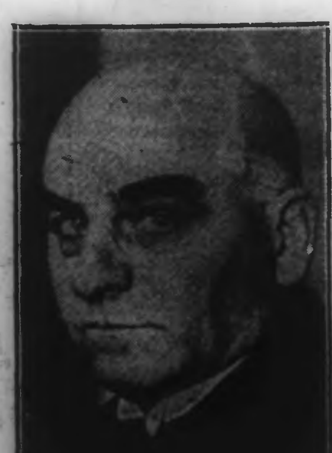

(Wide World photos.)

M. OTTO BRAUN

qui a été victime d'un accident et blessé assez sérieusement à la hanche gauche

Des millions de pièces neuves prévus pour 1927

Pour rajeunir notre monnaie, pour remplacer les pièces usées par d'autres neuves et brillantes, le budget prévoit en 1927, 370 millions de pièces de monnaie nouvelles.

L'administration, pour faire face à ces nouveaux besoins, a dû augmenter son matériel spécial et agrandir ses ateliers.

On a transporté quai Conti, quatorze grandes presses modernes qui se trouvaient dans les ateliers de Vincennes.

Ces machines sont du dernier modèle et leur rendement est considérable.

Cette année, ces machines auront à fabriquer, si le programme projeté est accompli, 9 millions de pièces de dix centimes et 2 millions ½ de pièces de 5 centimes, ainsi que 7.500.000 fr. de pièces de 25 centimes.

Ces pièces nouvelles, frappées en bronze de nickel, remplaceront les pièces démonétisées qui doivent être progressivement retirées de la circulation: pièce de 5 centimes et de 10 centimes en bronze, pièces de 25 centimes pleines en nickel pur dont le montant total s'élève à plus de 50 millions.

La monnaie nous offrira également 20 millions de pièces de 2 fr., 10 millions de pièces de 1 fr. et 40 millions de pièces de 50 centimes.

Toutes ces pièces seront en bronze d'aluminium.

EN ANGLETERRE

Les chemins de fer sont en déficit de trois milliards et demi

Londres, 3 janvier. — On annonce que les recettes des quatre plus grandes compagnies de chemins de fer britanniques, pour les 51 premières semaines de 1926, ont été inférieures de 3.450.000.000 de francs à celles de la période correspondante de l'année 1925.

Ceci est évidemment dû à la grève minière et au marasme industriel provoqué par la suite du fait de la crise charbonnière.

10.000 mineurs sont réduits au chômage par le manque de wagons

Londres, 3 janvier. — Faute de wagons, deux des plus importants puits de mine de la vallée de Rhymney ont dû interrompre leur extraction. De ce fait, plus de 10.000 mineurs se trouvent voués à un chômage forcé.

AU PAYS DU REGIME SEC

55 empoisonnements mortels par l'alcool à Noël et au Nouvel An

New-York, 3 janvier. — Pendant les fêtes et les réveillons de Noël et du Nouvel An, on a enregistré, à New-York, 55 cas mortels ou graves d'empoisonnements par l'alcool.

M. Lucien Nopenaire nommé officier de l'Ordre de Léopold Ier

Nous apprenons avec un vif plaisir la promotion de M. Lucien Nopemaire, au grade d'officier dans l'Ordre de Léopold Ier, la plus haute distinction du pays voisin et ami. M. Lucien Nopenaire, né à Mouscron, en 1886, est le fils d'un dévoué instituteur communal. Acheteur de laines depuis de longues années, faisant actuellement partie du haut personnel de la firme Paul Dassonville et fils, de Tourcoing, le nouveau promu a fait de nombreux séjours Outre-Manche, ainsi qu'en

M. LUCIEN NOPENAIRE
(*Cette photogravure date de 1911.*)

Australasie. Son rôle, aux Antipodes, fut si bien apprécié par les ministres des « Dominions », que le titre de « vice-commissaire pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande » lui fut conféré. Chancelier du consulat belge, en Australie, il eut l'occasion de rendre à ses compatriotes, comme aux nôtres, d'inappréciables services.

Nous ne saurions oublier que M. Nopenaire a été le promoteur et l'un des organisateurs les plus agissants, de la ligne maritime commerciale directe, « Australie-Ostende », si utile pour l'acheminement des laines à Roubaix-Tourcoing.

Sous l'occupation ennemie, M. L. Nopenaire eut une admirable conduite: en collaboration directe avec l'illustre Louise de Bettignies, placé sous les ordres du sympathique commissaire central de Tourcoing, M. Alphonse Lenfant, il sut rendre à la cause de l'espionnage interallié, des services de tout premier ordre, qui lui valurent de la part des Gouvernements français, britannique et belge, de hautes distinctions.

Au cours des « fêtes sportives de l'Amitié Franco-Belge », si réussies en 1923, il fut le délégué officiel du Comité-directeur, auprès du Gouvernement belge.

M. Nopenaire est président de l'Association des Anciens élèves des écoles de Mouscron, dont il fut l'un des fondateurs en 1905. En cette qualité, il s'occupe activement des diverses œuvres post-scolaires et particulièrement de celles qui concernent les déshérités de la fortune.

Membre de la « Roubaisienne » et directeur de son excellente filiale « La Vaillante », de Mouscron, à laquelle il appartient depuis 1900, M. Nopenaire s'est fait, en sa ville natale, le propagateur éclairé de la culture physique, dont bénéficie pleinement la jeunesse et l'adolescence. Les œuvres sociales et de mutualité n'ont pas de plus ardent défenseur.

Nous joignant à ses nombreux amis, nous adressons au nouvel officiel de l'Ordre de Léopold Ier, nos bien vives félicitations.

LES PRÉDICTIONS de Mme de Télème pour 1927

Chaque année, les journalistes vont consulter voyants et voyantes. Parmi ceux-ci, Mme de Télème, qui a succédé à Mme de Thèbes, mérite une place spéciale.

Voici, pour nos lecteurs, à titre de curiosité, le récit de l'entretien qu'a eu avec elle, notre confrère, M. Henri Jagot, du « Petit Parisien »:

Un crime retentissant

L'aimable astrologue, que nous trouvons fort occupée à étudier es futurs mouvements des astres, leurs rayonnements et leurs caprices, à la question que nous lui adressons, concernant les événements de 1927, commence par nous faire observer que nous sommes bien curieux, ce qui est la pure vérité, en même temps qu'une vertu professionnelle.

— Ce que je puis vous dire, continue-t-elle, c'est que l'année 1927 paraît devoir être neutre, assez calme dans son ensemble. La plus vive émotion sera causée par un crime retentissant, qui mettra en cause des noms connus.

M. Poincaré restera au pouvoir

L'hiver ne sera pas d'une rigueur extrême, mais plutôt pluvieux, et l'on peut redouter des inondations. Il sera marqué, politiquement parlant, par une tentative contre le gouvernement, mais celui-ci sortira victorieux de cette bataille.

La crise économique sera surmontée

Le printemps paraît devoir être agréable. Néanmoins, sous l'influence rétrograde de la planète Mars, le commerce aura à lutter contre certaines difficultés. Tout porte à croire qu'il les surmontera. Le tour des agriculteurs viendra ensuite. L'été leur apportera des soucis. Leur intérêt leur commande une grande prudence. Ils auront à se défendre contre des projets ayant pour but d'accroître les charges fiscales de la terre. Je crains pour leurs récoltes de gros orages.

D'une manière générale, les affaires nationales seront bonnes. La fermeté gouvernementale sera de plus en plus appréciée du dehors, la situation